



## TOTAL S.A.

### Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

<b>Date</b>	<b>Nombre d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale</b>
15 décembre 2016	2 429 723 768	2 574 026 593

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 429 723 768 actions s'élève à 2 584 615 655 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 10 589 062 droits de vote correspondant aux 10 589 062 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L.225-111 et L.225-210 du Code de commerce.